

Comment saisir la CDU ?

Vu pouvez contacter oralement (directement ou par téléphone) ou par écrit, la présidente de la CDU, la Direction d'Établissement, un représentant des usagers ou un médiateur.

Composition de la CDU		Coordonnées
Présidente	Lydia BADRÉ	03.85.75.81.62 ✉ lydia.badre@korian.fr
Directeur d'Établissement	Marie-Hélène MIALHE	03.85.75.75.75 ✉ marie-helene.mialhe@korian.fr
Médiateur médical titulaire	Dr Virginie BATTIAIA, Président de CME	03.85.75.75.75
Médiateur médical suppléant	Dr Ludovic DEBONO Médecin	03.85.75.75.75
Médiateur non médical titulaire	Marjolaine SCHULLER Cadre de soins	03.85.75.81.64
Représentant des usagers titulaire	René GUILLEMAUT Association France Alzheimer 71	8 Rue des Fauvettes 71500 LOUHANS ✉ rene.annie@wanadoo.fr Tél : 06.30.08.87.09
Représentant des usagers titulaire	Jean-Paul PIRAT Association France Alzheimer 71	503 Route de Saône 71500 LA CHAPELLE NAUDE ✉ jppirat@yahoo.fr Tél : 03.85.74.94.18

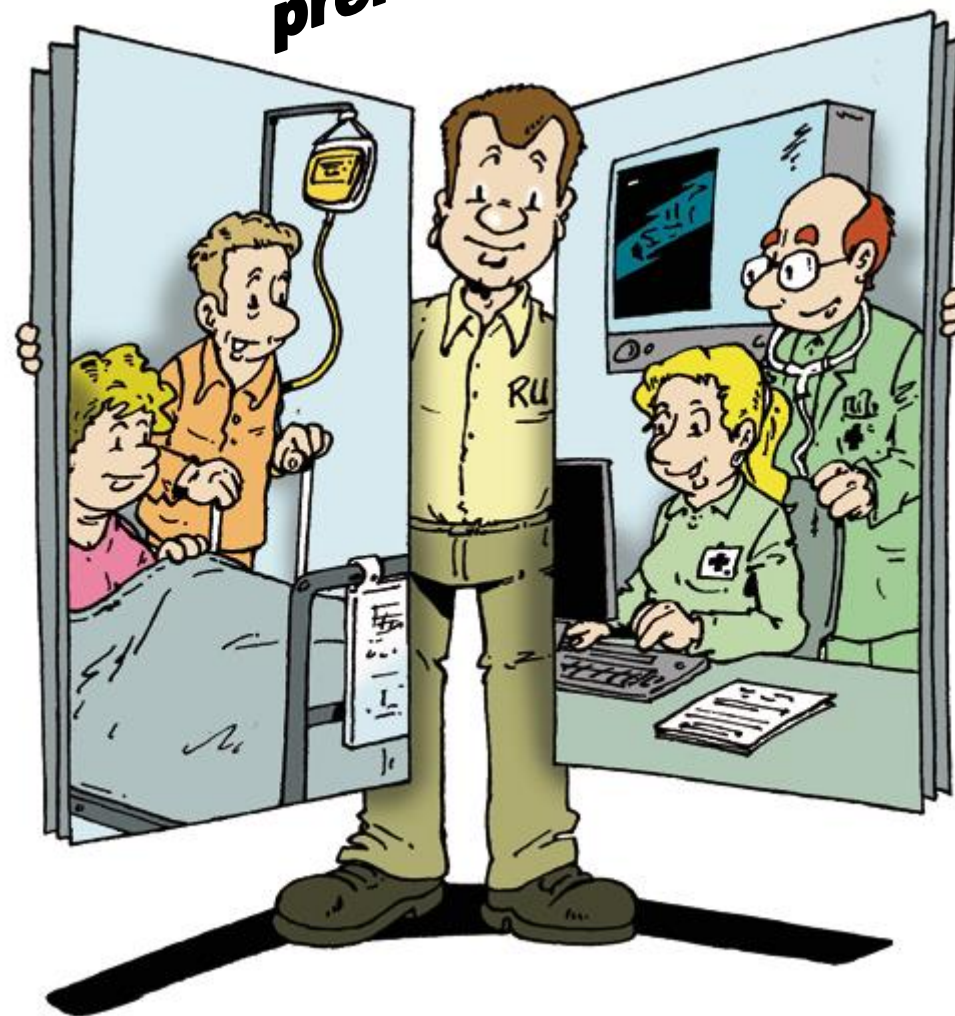
Pour plus d'informations voir la fiche n°5 du livret d'accueil

**Vous informer est essentiel,
votre avis est précieux !!!**

Clinique KORIAN La bressane
460 Rue Centrale – 71480 Varennes Saint-Sauveur
Tél : 03.85.75.75.75

136/DIP/MO 005a

**Usagers, patients,
prenez la parole**



La Commission des Usagers (C.D.U.)

Les Représentant(e)s des Usagers sont des bénévoles à votre service

Membres d'une association de santé agréé, ils sont désignés par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé **pour représenter tous les usagers du système de santé** dans les instances sanitaires d'un établissement de santé.

Les Représentants des Usagers (R.U.) sont des **interlocuteurs privilégiés** auxquels vous pouvez **faire appel** si vous estimez que vos **droits n'ont pas été respectés** mais aussi pour toutes **remarques** permettant d'améliorer la prise en charge au sein de l'établissement.

Leur rôle

- ☞ Ils veillent au respect de vos droits
- ☞ Ils contribuent à l'amélioration de la qualité de votre accueil et de votre prise en charge, de votre vie quotidienne au sein de l'établissement
- ☞ Ils font connaître les besoins et les problèmes que vous pourriez rencontrer durant votre séjour à l'équipe d'encadrement de l'établissement, dans le respect de la confidentialité
- ☞ Une éthique : ils ont l'obligation de discrétion et doivent respecter la vie privée des patients et leur intimité



Leurs missions

- ☞ Ils sont à l'écoute des usagers et font remonter leurs besoins et leurs difficultés
- ☞ Ils sont porte-parole des patients et leurs proches dans les Commissions où ils sont mandatés
(Commission des usagers, Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales, Comité de liaison alimentation et nutrition)
- ☞ Ils prennent connaissance de toutes les réclamations, éloges, remarques exprimés par les usagers
- ☞ Ils s'assurent qu'une réponse est apportée aux plaintes et réclamations des usagers
- ☞ Ils rencontrent et informent les usagers sur leurs droits
- ☞ Ils orientent et conseillent les patients sur les démarches à effectuer
- ☞ Ils accompagnent le patient à un entretien de médiation si nécessaire



Qui compose la CDU ?

Les Représentants des Usagers
Un(e) président(e)
Le Directeur de l'Établissement
Un(e) médiateur médical
Un(e) médiateur non médical